

Réf: Dossier N° : 58656

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ARKADIA GROUP SARL » en abrégé «AKG SARL »

**Siège social : ABIDJAN - BINGERVILLE LOT 94 ILOT 7 GARE
ROUTIERE, NON LOIN DE LA GARE ROUTIERE ET SICOGI 2**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ARKADIA GROUP SARL » en abrégé «AKG SARL ».

Objet: Gestion Immobilière, Gestion Comptable et Fiscale, Conseil fiscal et juridique, Génie civil, Construction de bâtiment, Hydraulique, Assainissement, Electricité réseau, HTA, BTA, EP, BATIMENT, FROID, Environnement, Fournitures de bureau, Maintenance informatique, Vente de matériels, Achat et vente de marchandises, Import-export, Formation et coaching, Diverses prestations.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - BINGERVILLE LOT 94 ILOT 7 GARE ROUTIERE, NON LOIN DE LA GARE ROUTIERE ET SICOGI 2

GERANT: Monsieur DIAGONNETTI BI GOUDOU RODRIGUE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32935 du 20/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29386 du 20/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

